UNDT/2013/120, Applicant

Décisions du TANU ou du TCNU

La demande de retrait a été déposée plus de deux ans après la demande initiale et, avant elle, le demandeur n'a jamais demandé de jonction de la présente affaire et du cas n ° UNT / NY / 2012/070. Le demandeur n'a pas présenté de motifs juridiques suffisants pour accorder sa demande de jonction. Bien que le Tribunal n'ait plus à prendre une décision sur le fond, la décision actuelle représente une disposition finale de l'affaire et le tribunal le considérera en finalité, y compris sur le fond. La demande est rejetée dans son intégralité sans liberté de rétablir. Il n'y a pas de circonstances exceptionnelles qui peuvent justifier une mesure pour préserver la confidentialité de preuves telles que la mise en place de SEAL Tous les documents inclus dans le dossier lors du retrait de la demande. En outre, les fichiers de cas sont maintenus confidentiels et ne sont pas disponibles pour le public malgré une commande du Tribunal. La demande des documents contenus dans le fichier de cas est placée sous le scellé doit être rejetée. Compte tenu du fait que le requérant a retiré son cas, et en ligne avec son droit à la vie privée, son nom à être expurgé du jugement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur conteste la décision de lui imposer la sanction disciplinaire d'une censure écrite. Avant la délivrance du jugement, le demandeur a déposé une requête demandant: 1) la jonction de la présente affaire avec le cas n ° UNT / NY / 2012/070; 2) le retrait de sa demande de ces cas; 3) que les documents dans les deux cas soient scellés pour préserver la confidentialité du demandeur.

Principe(s) Juridique(s)

N/A

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Applicant

Entité

Secrétariat de l'ONU

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2011/012

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 avr 2013

Duty Judge

Juge Greceanu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Procédure (première instance et TANU)

Droit Applicable TCNU Règlement de procédure

• Article 18.4

Jugements Connexes UNDT/2013/108